

ÉCHOS DE L'ÉTRANGER

A Paris les processions de la Fête-Dieu ont eu lieu comme d'ordinaire à Pâques de la grande messe.

Selon l'usage dans les paroisses de Saint-Julien, de la Madeleine et de Sainte-Croix, les processions sont sorties autour de l'église, dans l'enceinte des grilles, et la Bénédiction a été donnée des marches du poste, quoiqu'il n'y eût pas de grande foule de fidèles.

L'attitude des assistants a partout été recueillie.

La procession du Saint-Sacrement a eu lieu ce matin à Versailles. Un assez grand nombre de députés ont voulu y assister.

Le Siècle a publié un article du général de Wimpfen (dit le général de Wimpfen) qui se félicite de la responsabilité de la capitulation de Sedan.

Les débats auront sans en lumière des faits accablants pour l'ennemi et pour quelques personnes de son entourage.

L' correspondant du Courrier de France raconte qu'il a pu approcher don Carlos, avec lequel il a partagé son d'Allegria un frugal souper.

En quittant Andouin, le 23, et arrivé près d'Allegria, j'ai rencontré un bataillon de volontaires qui se dirigeait vers la ville depuis quelque temps quand tout à coup, à six heures et demie, la cloche de l'église d'un village voisin sonna l'Angelus.

Après quelques minutes de frivole conversation, le bataillon se remit en route. On m'avait dit qu'il avait l'intention de franchir les montagnes et d'entrer dans le Biscaye, et je me sentais disposé à le suivre ; mais, après une heure de marche, je vis qu'ils allaient passer la nuit à l'extrémité de la route.

La scène qui suivit cette halte ne s'effacera pas de ma mémoire. Peu de moments s'étaient écoulés ; les hommes avaient établi leurs campements dans un petit village composé de sept à huit maisons seulement.

Après quelques minutes de frivole conversation, le bataillon se remit en route. On m'avait dit qu'il avait l'intention de franchir les montagnes et d'entrer dans le Biscaye, et je me sentais disposé à le suivre ; mais, après une heure de marche, je vis qu'ils allaient passer la nuit à l'extrémité de la route.

Après l'assemblée de St. André, le conseil municipal tint une session spéciale et adopta unanimement, le conseil étant au complet, un règlement sur les élections municipales.

Nous sommes heureux de voir les progrès que fait cette compagnie et nous espérons que les paroisses placées sur la ligne de son chemin de fer et qui n'ont pas encore voté, vont le faire sans délai.

On ne sait pas assez qu'il dévouement anime la plupart des chefs corréctionnels qui se défendent. Deux fois entrant d'autres : Le marquis général de Valdespina, grand propriétaire en Biscaye et en Estramadure, avait une fortune immense.

Caraca, le fameux chef de Navarre, avait 3 millions de francs de fortune, et comme Valdespina ; comme lui, il a tenu quitté et tout sacrifié. Présentement il commande à 3,500 hommes divisés en plusieurs petits bandes, dont chacune a un chef solitaire.

Sur proposition du Dr. A. Dagnan, secondé par le Dr. E. Lachapelle, le Dr. A. Archambault, de St. Antoine, est admis membre actif.

Le sujet de l'Écriture Médicale étant à l'ordre du jour, le Secrétaire donna lecture du code adopté par l'Association Médicale Canadienne, lequel est discuté article par article.

Il est ensuite proposé par le Dr. A. Dagnan, secondé par le Dr. O. Bruneau, que le code d'Écriture Médicale de l'Association Médicale Canadienne, soit celui de la Société Médicale et que tout membre qui y contrevient soit suspendu à titre disciplinaire de la Société, suivant la gravité de l'offense.

Proposé par le Dr. J. W. Mount, secondé par le Dr. Ed. Desjardins et résolu, que le Secrétaire soit chargé de fournir à chacun des membres de la Société une copie du code tel qu'il a été adopté.

Sur proposition du Dr. E. P. Lachapelle, secondé par le Dr. A. Laramée, il est résolu de convoquer la prochaine assemblée le 3ème mercredi de juillet, à 23 heures p.m. dans les salles de l'École de Médecine.

Le Dr. A. Laramée donne avis qu'il proposera, à la prochaine séance, le Dr. W. H. Lingston, de Montréal, et le Dr. G. L. Roux, de St. Marc, comme membres actifs.

Et la séance est levée.

Dr. GEORGES GRIGNER, Sec. Trés. S. M. St. André d'Argenteuil.

Mécredi, le 19 du courant, les électeurs de la paroisse de St. André d'Argenteuil se sont réunis en assemblée publique, sous la présidence de M. le Maire, Martin Wanless.

Après avoir considéré le montant que la Corporation de la paroisse devait souscrire dans le fonds capital de la Compagnie du Chemin de Colonisation du Nord de Montréal.

M. Nelson Davis, négociant et banquier de cette ville et l'un des plus riches propriétaires de St. André, prit la parole et dit que dans son opinion, la question si le chemin de fer passerait par St. André ou par une autre paroisse était uniquement une question d'argent.

C'est maintenant le moment où le maire pour St. André de s'assurer le chemin de fer en donnant une souscription aussi généreuse que possible.

Il fut convenu que le chemin de fer serait tracé par le chemin de fer de St. André, et que par conséquent il ne fallait pas seulement considérer la taxe qui serait imposée, mais aussi la compensation que les électeurs recevraient par l'augmentation de leurs propriétés.

néral, pas plus que ceux du sud, n'avaient pas plus de désirs que les habitants de la Providence que ceux du sud, et ne devaient être privés de ces avantages et de ces progrès.

Il ne voulait pas soulèver une question de comité contre une autre, mais seulement attirer leur attention sur leurs propres intérêts, que ce n'était pas les affaires de la Compagnie qui venait faire loi, mais plutôt celles de St. André, parce qu'il était certain que le chemin de fer serait construit par St. André, et sans le souscription de St. André, tandis qu'il n'était pas certain que le chemin de fer passerait par St. André ; que les habitants de St. André devaient fournir à leurs amis dans la Compagnie et dans le public des arguments pour travailler en faveur des intérêts de St. André.

Il fut convenu qu'aujourd'hui un voyage de ville à un habitant coûtait au moins \$5, tandis que lorsque le chemin de fer serait construit, les habitants pourraient vendre leurs produits au même prix, sans avoir à aller en ville, et cela au prix de la ville ; que la Compagnie dépensait au moins \$10,000 par chaque mille de chemin qui serait construit dans la paroisse, soit \$105,000 pour les sept milles qu'il aurait à faire dans la paroisse.

Il conclut en faveur du projet de réorganisation et expliqua le système et le fonctionnement de la Compagnie, et dit qu'il espérait que dans cette affaire ses compatriotes montreraient le même esprit de progrès que les Anglais et les Écossais de St. André, qui étaient tous unanimes en faveur d'une souscription générale.

Enfin, M. Nelson Davis, conseiller, et MM. Charles Whales et James Harley prirent aussi la parole et furent chaleureusement applaudis par l'assemblée.

Le dévoué M. Nelson Davis proposa, secondé par MM. Ferdinand Paquin et Charles Whales, que cette assemblée, et le secrétaire et trésorier de cette paroisse, et nous ont informé qu'il y aurait dimanche prochain, après le grand messe à St. Hermas, une assemblée publique pour décider la souscription que cette paroisse doit donner à la Compagnie du chemin de fer.

Après l'assemblée de St. André, le conseil municipal tint une session spéciale et adopta unanimement, le conseil étant au complet, un règlement sur les élections municipales.

Nous sommes heureux de voir les progrès que fait cette compagnie et nous espérons que les paroisses placées sur la ligne de son chemin de fer et qui n'ont pas encore voté, vont le faire sans délai.

On ne sait pas assez qu'il dévouement anime la plupart des chefs corréctionnels qui se défendent. Deux fois entrant d'autres : Le marquis général de Valdespina, grand propriétaire en Biscaye et en Estramadure, avait une fortune immense.

Caraca, le fameux chef de Navarre, avait 3 millions de francs de fortune, et comme Valdespina ; comme lui, il a tenu quitté et tout sacrifié. Présentement il commande à 3,500 hommes divisés en plusieurs petits bandes, dont chacune a un chef solitaire.

Sur proposition du Dr. A. Dagnan, secondé par le Dr. E. Lachapelle, le Dr. A. Archambault, de St. Antoine, est admis membre actif.

Le sujet de l'Écriture Médicale étant à l'ordre du jour, le Secrétaire donna lecture du code adopté par l'Association Médicale Canadienne, lequel est discuté article par article.

Il est ensuite proposé par le Dr. A. Dagnan, secondé par le Dr. O. Bruneau, que le code d'Écriture Médicale de l'Association Médicale Canadienne, soit celui de la Société Médicale et que tout membre qui y contrevient soit suspendu à titre disciplinaire de la Société, suivant la gravité de l'offense.

Proposé par le Dr. J. W. Mount, secondé par le Dr. Ed. Desjardins et résolu, que le Secrétaire soit chargé de fournir à chacun des membres de la Société une copie du code tel qu'il a été adopté.

Sur proposition du Dr. E. P. Lachapelle, secondé par le Dr. A. Laramée, il est résolu de convoquer la prochaine assemblée le 3ème mercredi de juillet, à 23 heures p.m. dans les salles de l'École de Médecine.

Le Dr. A. Laramée donne avis qu'il proposera, à la prochaine séance, le Dr. W. H. Lingston, de Montréal, et le Dr. G. L. Roux, de St. Marc, comme membres actifs.

Et la séance est levée.

Dr. GEORGES GRIGNER, Sec. Trés. S. M. St. André d'Argenteuil.

Mécredi, le 19 du courant, les électeurs de la paroisse de St. André d'Argenteuil se sont réunis en assemblée publique, sous la présidence de M. le Maire, Martin Wanless.

Après avoir considéré le montant que la Corporation de la paroisse devait souscrire dans le fonds capital de la Compagnie du Chemin de Colonisation du Nord de Montréal.

M. Nelson Davis, négociant et banquier de cette ville et l'un des plus riches propriétaires de St. André, prit la parole et dit que dans son opinion, la question si le chemin de fer passerait par St. André ou par une autre paroisse était uniquement une question d'argent.

C'est maintenant le moment où le maire pour St. André de s'assurer le chemin de fer en donnant une souscription aussi généreuse que possible.

Il fut convenu que le chemin de fer serait tracé par le chemin de fer de St. André, et que par conséquent il ne fallait pas seulement considérer la taxe qui serait imposée, mais aussi la compensation que les électeurs recevraient par l'augmentation de leurs propriétés.

Enfin, M. Nelson Davis, conseiller, et MM. Charles Whales et James Harley prirent aussi la parole et furent chaleureusement applaudis par l'assemblée.

Le dévoué M. Nelson Davis proposa, secondé par MM. Ferdinand Paquin et Charles Whales, que cette assemblée, et le secrétaire et trésorier de cette paroisse, et nous ont informé qu'il y aurait dimanche prochain, après le grand messe à St. Hermas, une assemblée publique pour décider la souscription que cette paroisse doit donner à la Compagnie du chemin de fer.

Après l'assemblée de St. André, le conseil municipal tint une session spéciale et adopta unanimement, le conseil étant au complet, un règlement sur les élections municipales.

Nous sommes heureux de voir les progrès que fait cette compagnie et nous espérons que les paroisses placées sur la ligne de son chemin de fer et qui n'ont pas encore voté, vont le faire sans délai.

On ne sait pas assez qu'il dévouement anime la plupart des chefs corréctionnels qui se défendent. Deux fois entrant d'autres : Le marquis général de Valdespina, grand propriétaire en Biscaye et en Estramadure, avait une fortune immense.

Caraca, le fameux chef de Navarre, avait 3 millions de francs de fortune, et comme Valdespina ; comme lui, il a tenu quitté et tout sacrifié. Présentement il commande à 3,500 hommes divisés en plusieurs petits bandes, dont chacune a un chef solitaire.

lège et le don de la rendre sympathique. Rappelez-vous l'éloge merveilleux qu'en a fait non ami David dans l'Opinion Publique. Je crois, Dieu me pardonne, que les organes du parti National à tous les degrés, et à tous les degrés, se le passent encore de mains en mains. David, comme le commun des mortels, n'était pas resté étranger à l'influence de son prestige.

M. Blake est jeune, M. Blake est supérieur, et les autres ne font que vanter à l'heure du départ, et M. Blake a gardé de tout cela un peu de sagesse. M. Blake présume de ses forces, et c'est ainsi qu'il s'est flatté, avant l'ouverture de la session, de renverser le cabinet de Sir John sur le Traité de Washington.

En partant pour la capitale, en Avril dernier, il a dit à ses amis de Toronto, qu'il s'en venait à Montréal, lettre de Sir John sur la question du Traité. Il est permis de penser que chose-là, comme il est permis au poète de caresser sa chimère, et à la jeune fille, de rêver un amoureux beau comme Adonis, riche comme Héschul, et vertueux comme Cincinnatus, mais il est dangereux de le penser tout haut, car on se prépare des désillusions qui peuvent prêter à rire au public.

Aussi qu'il est arrivé ? C'est que, voyant l'insuccès de toutes les tentatives de l'opposition, et sachant jusqu'où avaient été les espérances de ses chefs, publics et privés, celui qui sympathise avec la gauche, s'est mis à dire que les chefs de l'opposition n'étaient pas de taille à lutter contre Sir John, et qu'il fallait abandonner toute espérance de voir arriver au pouvoir.

Et pourtant M. Blake et son parti seraient victorieux de l'arbre électoral en arrivant à Ottawa. Cette circonstance devait redoubler encore leur prestige. Il leur vient donc ce prestige n'a et qui a duré d'un éclair au face de Sir John et de ses collègues ? Cela vient, d'abord et avant tout, de ce que Sir John et Sir George sont plus que jamais en possession de la confiance publique, qu'ils ont gagnée par leur conduite et leur caractère.

Cela vient ensuite de ce que sur le Traité de Washington, les égarés, conduits par MM. McKenzie et Blake, ont pris une position absolument illogique, comme Sir A. Tait le leur a reproché avec tant de franchise, dans son remarquable discours au parlement.

Les égarés, qui sont très-loyaux, ce que personne ne leur conteste, veulent repousser le Traité, c'est-à-dire se mettre en opposition violente à la politique de l'Angleterre, sans vouloir cela, et en même temps rester en permanence supérieurs aux hommes qui, ne nous croyant point mérités pour l'indépendance, et détestant l'anarchie, veulent rester supérieurs anglais, et prennent les mesures nécessaires pour arriver à leurs fins.

Encore une fois, il n'est pas un député qui n'ait senti cela parfaitement, et que des hommes vains que pour rester à l'abri du drapeau anglais, et continuer à ressentir les bouillottes de la protection, le simple bon sens conseille de ne pas choquer la mère-patrie sur une question qui lui tenait à cœur depuis si longtemps, et qui lui va si bien, et sans regrets, — ce que vous auriez fait à leur place, chers lecteurs.

M. Blake avait donc trop présumé de ses forces ; de plus, il a cru être logique en suivant le Globe sur la question du Traité ; il faut ajouter à sa présomption un manque de logique, qui nous a été fait en la haute école que nous avions pu nous en former.

Encore une fois, il n'est pas un député qui n'ait senti cela parfaitement, et que des hommes vains que pour rester à l'abri du drapeau anglais, et continuer à ressentir les bouillottes de la protection, le simple bon sens conseille de ne pas choquer la mère-patrie sur une question qui lui tenait à cœur depuis si longtemps, et qui lui va si bien, et sans regrets, — ce que vous auriez fait à leur place, chers lecteurs.

M. Blake avait donc trop présumé de ses forces ; de plus, il a cru être logique en suivant le Globe sur la question du Traité ; il faut ajouter à sa présomption un manque de logique, qui nous a été fait en la haute école que nous avions pu nous en former.

Encore une fois, il n'est pas un député qui n'ait senti cela parfaitement, et que des hommes vains que pour rester à l'abri du drapeau anglais, et continuer à ressentir les bouillottes de la protection, le simple bon sens conseille de ne pas choquer la mère-patrie sur une question qui lui tenait à cœur depuis si longtemps, et qui lui va si bien, et sans regrets, — ce que vous auriez fait à leur place, chers lecteurs.

M. Blake avait donc trop présumé de ses forces ; de plus, il a cru être logique en suivant le Globe sur la question du Traité ; il faut ajouter à sa présomption un manque de logique, qui nous a été fait en la haute école que nous avions pu nous en former.

Encore une fois, il n'est pas un député qui n'ait senti cela parfaitement, et que des hommes vains que pour rester à l'abri du drapeau anglais, et continuer à ressentir les bouillottes de la protection, le simple bon sens conseille de ne pas choquer la mère-patrie sur une question qui lui tenait à cœur depuis si longtemps, et qui lui va si bien, et sans regrets, — ce que vous auriez fait à leur place, chers lecteurs.

M. Blake avait donc trop présumé de ses forces ; de plus, il a cru être logique en suivant le Globe sur la question du Traité ; il faut ajouter à sa présomption un manque de logique, qui nous a été fait en la haute école que nous avions pu nous en former.

Encore une fois, il n'est pas un député qui n'ait senti cela parfaitement, et que des hommes vains que pour rester à l'abri du drapeau anglais, et continuer à ressentir les bouillottes de la protection, le simple bon sens conseille de ne pas choquer la mère-patrie sur une question qui lui tenait à cœur depuis si longtemps, et qui lui va si bien, et sans regrets, — ce que vous auriez fait à leur place, chers lecteurs.

M. Blake avait donc trop présumé de ses forces ; de plus, il a cru être logique en suivant le Globe sur la question du Traité ; il faut ajouter à sa présomption un manque de logique, qui nous a été fait en la haute école que nous avions pu nous en former.

Encore une fois, il n'est pas un député qui n'ait senti cela parfaitement, et que des hommes vains que pour rester à l'abri du drapeau anglais, et continuer à ressentir les bouillottes de la protection, le simple bon sens conseille de ne pas choquer la mère-patrie sur une question qui lui tenait à cœur depuis si longtemps, et qui lui va si bien, et sans regrets, — ce que vous auriez fait à leur place, chers lecteurs.

M. Blake avait donc trop présumé de ses forces ; de plus, il a cru être logique en suivant le Globe sur la question du Traité ; il faut ajouter à sa présomption un manque de logique, qui nous a été fait en la haute école que nous avions pu nous en former.

Encore une fois, il n'est pas un député qui n'ait senti cela parfaitement, et que des hommes vains que pour rester à l'abri du drapeau anglais, et continuer à ressentir les bouillottes de la protection, le simple bon sens conseille de ne pas choquer la mère-patrie sur une question qui lui tenait à cœur depuis si longtemps, et qui lui va si bien, et sans regrets, — ce que vous auriez fait à leur place, chers lecteurs.

M. Blake avait donc trop présumé de ses forces ; de plus, il a cru être logique en suivant le Globe sur la question du Traité ; il faut ajouter à sa présomption un manque de logique, qui nous a été fait en la haute école que nous avions pu nous en former.

Encore une fois, il n'est pas un député qui n'ait senti cela parfaitement, et que des hommes vains que pour rester à l'abri du drapeau anglais, et continuer à ressentir les bouillottes de la protection, le simple bon sens conseille de ne pas choquer la mère-patrie sur une question qui lui tenait à cœur depuis si longtemps, et qui lui va si bien, et sans regrets, — ce que vous auriez fait à leur place, chers lecteurs.

M. Blake avait donc trop présumé de ses forces ; de plus, il a cru être logique en suivant le Globe sur la question du Traité ; il faut ajouter à sa présomption un manque de logique, qui nous a été fait en la haute école que nous avions pu nous en former.

Encore une fois, il n'est pas un député qui n'ait senti cela parfaitement, et que des hommes vains que pour rester à l'abri du drapeau anglais, et continuer à ressentir les bouillottes de la protection, le simple bon sens conseille de ne pas choquer la mère-patrie sur une question qui lui tenait à cœur depuis si longtemps, et qui lui va si bien, et sans regrets, — ce que vous auriez fait à leur place, chers lecteurs.

M. Blake avait donc trop présumé de ses forces ; de plus, il a cru être logique en suivant le Globe sur la question du Traité ; il faut ajouter à sa présomption un manque de logique, qui nous a été fait en la haute école que nous avions pu nous en former.

Encore une fois, il n'est pas un député qui n'ait senti cela parfaitement, et que des hommes vains que pour rester à l'abri du drapeau anglais, et continuer à ressentir les bouillottes de la protection, le simple bon sens conseille de ne pas choquer la mère-patrie sur une question qui lui tenait à cœur depuis si longtemps, et qui lui va si bien, et sans regrets, — ce que vous auriez fait à leur place, chers lecteurs.

M. Blake avait donc trop présumé de ses forces ; de plus, il a cru être logique en suivant le Globe sur la question du Traité ; il faut ajouter à sa présomption un manque de logique, qui nous a été fait en la haute école que nous avions pu nous en former.

Encore une fois, il n'est pas un député qui n'ait senti cela parfaitement, et que des hommes vains que pour rester à l'abri du drapeau anglais, et continuer à ressentir les bouillottes de la protection, le simple bon sens conseille de ne pas choquer la mère-patrie sur une question qui lui tenait à cœur depuis si longtemps, et qui lui va si bien, et sans regrets, — ce que vous auriez fait à leur place, chers lecteurs.

M. Blake avait donc trop présumé de ses forces ; de plus, il a cru être logique en suivant le Globe sur la question du Traité ; il faut ajouter à sa présomption un manque de logique, qui nous a été fait en la haute école que nous avions pu nous en former.

LES DEBENTURES EN OR, 7.30

du CHEMIN DE FER PACIFIQUE-NORD

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

Il est aujourd'hui un nombre des garanties réelles et certaines du pays, ont les traités caractéristiques suivants :

GRANDES NOUVELLES !

Hardes Faites ! Hardes Faites ! EN GRANDE QUANTITÉ, ET TOUTES AUTRES

MARCHANDISES SECRES de Godt et E. H. de A. BON MARCHÉ, chez

MM. BARRETTE & PRICE

No. 208, Rue Notre-Dame, 182 boîtes Vanille Fumée 12 boites Saumure 3 boites Vanille 10 boites Farine 10 boites Macaron

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

Les souscriptions ont reçu instruction de MM. H. & A. ALAN, de venir, MARDI, le 22 Juin, pour le compte de ceux y encaissés, sur le quel, en les des bâtiments de la Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

Les souscriptions ont reçu instruction de MM. H. & A. ALAN, de venir, MARDI, le 22 Juin, pour le compte de ceux y encaissés, sur le quel, en les des bâtiments de la Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

Les souscriptions ont reçu instruction de MM. H. & A. ALAN, de venir, MARDI, le 22 Juin, pour le compte de ceux y encaissés, sur le quel, en les des bâtiments de la Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

Les souscriptions ont reçu instruction de MM. H. & A. ALAN, de venir, MARDI, le 22 Juin, pour le compte de ceux y encaissés, sur le quel, en les des bâtiments de la Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

Les souscriptions ont reçu instruction de MM. H. & A. ALAN, de venir, MARDI, le 22 Juin, pour le compte de ceux y encaissés, sur le quel, en les des bâtiments de la Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

Les souscriptions ont reçu instruction de MM. H. & A. ALAN, de venir, MARDI, le 22 Juin, pour le compte de ceux y encaissés, sur le quel, en les des bâtiments de la Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

Les souscriptions ont reçu instruction de MM. H. & A. ALAN, de venir, MARDI, le 22 Juin, pour le compte de ceux y encaissés, sur le quel, en les des bâtiments de la Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

Les souscriptions ont reçu instruction de MM. H. & A. ALAN, de venir, MARDI, le 22 Juin, pour le compte de ceux y encaissés, sur le quel, en les des bâtiments de la Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

Les souscriptions ont reçu instruction de MM. H. & A. ALAN, de venir, MARDI, le 22 Juin, pour le compte de ceux y encaissés, sur le quel, en les des bâtiments de la Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

Les souscriptions ont reçu instruction de MM. H. & A. ALAN, de venir, MARDI, le 22 Juin, pour le compte de ceux y encaissés, sur le quel, en les des bâtiments de la Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

Les souscriptions ont reçu instruction de MM. H. & A. ALAN, de venir, MARDI, le 22 Juin, pour le compte de ceux y encaissés, sur le quel, en les des bâtiments de la Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

Les souscriptions ont reçu instruction de MM. H. & A. ALAN, de venir, MARDI, le 22 Juin, pour le compte de ceux y encaissés, sur le quel, en les des bâtiments de la Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

Entomagés à bord le France. Vente à MIDI, BERNING & BARBALOU, Rouen.

VENTE PAR ENCAN

PAR BENNING & BARBALOU. Aujourd'hui. Vente de Marchandises Endommagées

